



## FICHE PRATIQUE

# COMMENT FAIRE UN BON DEVIS À VOS CLIENTS ?

Dans un réseau d'Excellence comme Synerciel, la qualité de la relation avec le client est aussi importante que la qualité des travaux.

### POURQUOI PRENDRE SOIN DE VOS DEVIS ?

*Pour démarrer une relation de confiance avec votre client, faire un bon devis, détaillé, soigné et l'expliquer est une étape incontournable avant d'obtenir le chantier pour :*

- **Rassurer votre client** en lui véhiculant une image d'un professionnel sérieux qui accompagne ses clients de l'estimation des travaux jusqu'à la réalisation et réception des travaux,
- **Sécuriser votre relation commerciale**, car une fois l'accord obtenu pour l'exécution de la prestation, votre client sera engagé sur ce que vous lui avez proposé et pour le prix convenu.

## SYNERCIEL VOUS PRÉCONISE QUELQUES BONNES PRATIQUES :



**1. Un devis pour qu'il soit bien lu doit être agréable à lire :**

- Soignez le choix du papier
- Chartez-le à votre entreprise (logo, couleurs...)
- Aérez le contenu du devis



**2. Un devis pour qu'il soit signé doit être compris :**

- Organisez les informations
- Détaillez la prestation (dépose, installation de ..., finition peinture..., nettoyage chantier...)



**3. Un devis pour qu'il puisse rassurer, doit préciser les mentions obligatoires :**

► **Voir modèle en page 2.**

Une fois votre devis clairement établi, il ne vous reste plus qu'à le signer et à l'envoyer à votre client en faisant apparaître la mention « Bon pour accord ». Ce dernier pourra ainsi accepter votre proposition de prestation en écrivant manuellement cette mention finale et signant le devis.

**Le devis n'engage le client qu'à partir du moment où il a exprimé sa volonté de faire exécuter les travaux, par une signature au bas du devis « bon pour travaux ». Il doit comporter la mention manuscrite « devis reçu avant l'exécution des travaux » et être daté et signé de la main du client.**



### À NOTER : LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Elles sont généralement jointes au devis, par exemple au verso du document. Elles sont obligatoires dans une relation commerciale d'un professionnel à un particulier (art L113-3 du Code de la Consommation).

**Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec la rédaction des CGV et redoutez de commettre une erreur, n'hésitez pas à faire appel au cabinet d'avocats partenaire Synerciel, vous bénéficierez de tarifs préférentiels.**

**VOTRE CONTACT FIDUCIAL SOFIRAL**  
**Karine HUMEAU - tél. 01 47 78 84 17**  
**contact.avocat@fiducial.fr**

# EXEMPLE-TYPE DE DEVIS

2 DEVIS N°425



125 avenue Leclerc  
14120 Mondeville  
Tél. 02 46 80 24 68  
contact@batipro.com

3 M. Michel MARTIN  
12 route de Paris  
14000 CAEN

4 Mondeville, le 04/08/2021

Objet : Rénovation de maison

LIBELLÉ	QTÉ	U	P.U.	TOTAL
5 Porte-fenêtre croisée ouvrante à la française 3 vantaux - hauteur 125 x 180 cm PVC blanc - épaisseur 60mm, vitrage isolant 4-16-4 faible émissivité. Ferrage paumelles crémone à galets 3 points, poignées époxy. Fixation et pose sur fond de joint et joint d'étanchéité.	2,000	U	524,52 €	1049,04 €
Fabrication et pose d'escalier à la française à 2 quarts tournant en chêne, emmarchement 80cm, composé de 15 marches ép. 36mm, contremarche ép. 24mm, crémaillère ép. 36mm et limon ép. 48mm d'épaisseur, garde corps en rampant avec main courante, poteaux et balustres compris toutes sujétions d'accessoires de pose, ponçage et vernissage 2 couches en finition.	1,000	U	5279,65 €	5 279,65 €

Bon pour accord  
«Devis reçu avant acceptation des travaux»

6 Date de validité : 04/09/2021

Adresse de chantier :  
M. Michel MARTIN  
12 route de Paris  
14000 CAEN

TOTAL HT 6 328,69 €  
TVA 20% 1 055,92 €  
TVA 10% 104,90 €  
TOTAL TTC 7 487,94 €

8 Délai d'exécution : 4 mois à compter de la signature du devis. Durée estimée des travaux : 1 mois.

Les TVA et autres charges sont susceptibles de subir d'éventuelles variations découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur à la date des règlements.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales applicables au marché, jointes à ce document.

Souhaitez-vous conserver les pièces, éléments ou appareils remplacés ?  Oui  Non

9 Acompte de 30% du montant total TTC à la commande / Règlement du solde correspondant à 70% du montant TTC à la livraison.

10 Sarl au capital de 50 000 euros - Siret : 124 435 221 00012 - TVA intracommunautaire FR25 124 435 221 - Assurance décennale - Assurpro 123456  
24 bd Georges Pompidou - 75000 Paris - Travaux de rénovation - France métropolitaine - Entreprise certifiée Qualibat RGE N°1234  
11 En cas de réclamation : Médimmoconso - médiateur de la consommation - tél. 01 23 45 67 89 - contact@medimmoconso.fr

## MENTIONS OBLIGATOIRES SUR VOS DEVIS

1. Logo, nom, raison sociale, siret, siren, adresse de l'entreprise  
(n° de téléphone et adresse électronique)

2. Numéro du devis

3. Nom et adresse du client

4. Date du devis

5. Décompte détaillé (et description) de chaque prestation, en quantité et en prix unitaire

6. Durée de validité de l'offre

7. Somme globale à payer HT et TTC, en précisant les taux de TVA applicables

8. Date de début et durée estimée des travaux ou de la prestation

9. Conditions de paiement, de livraison et d'exécution du contrat

10. Statut et forme juridique de l'entreprise, n° Siren et RCS ou RM pour un artisan et capital social pour une société

11. N° individuel d'identification à la TVA

12. L'assurance souscrite au titre de leur activité, les coordonnées de l'assureur ou du garant, la couverture géographique du contrat ou de la garantie

13. Procédures de réclamation avec les coordonnées du médiateur de la consommation et conditions du service après-vente

**À NOTER** Si vous souhaitez proposer des primes CEE dans le cadre du Partenariat Économies d'Énergie d'EDF, des informations complémentaires devront être affichées sur vos devis (mention PEE EDF, caractéristiques produits...)